Messieurs et Mesdames du Gouvernement, être retraité.e n'est quand même pas un délit !

REVALORISATION DES PENSIONS

Une nouvelle fois les retraité·es sont dans le collimateur, au moment d'établir les budgets de l'État et de la Sécurité sociale. Cela fait des dizaines d'années que nous sommes la cible de régressions sociales mises en place par les gouvernements successifs qui répondent ainsi aux injonctions patronales.

S'il s'agit de trouver des ressources supplémentaires, il y a d'autres solutions : d'une part, faire en sorte que les besoins communs soient définis de manière démocratique et non en fonction des impératifs de la classe dirigeante ; d'autre part, le système actuel organise l'enrichissement d'une minorité au détriment de la grande majorité de la population.

Le financement des retraites et de l'ensemble de la protection sociale est possible en investissant, dans ces secteurs publics communs, l'argent actuellement privatisé par une infime minorité à travers l'exonération de cotisations sociales (86,8 milliards d'€ en 2025 !), les profits extravagants sur le dos de celles et ceux qui travaillent et ont travaillé (73 milliards de bénéfices pour les entreprises du CAC 40 au premier semestre 2026 !), etc.

Le minimum, c'est la revalorisation de toutes les pensions du montant de l'inflation … comme le prévoit la loi (article L 161-23-1du Code de la Sécurité sociale) !

L'urgence est à une revalorisation conséquente, compte tenu des pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis des années : sur ces 10 dernières années, l'inflation a été de 22,5%, tandis que les pensions n'étaient revalorisées que de 17,2%. Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 5,7 mois.
On nous doit presque une demi-année, juste pour maintenir le pouvoir d'achat, et le gouvernement veut encore nous prendre plus ! C'est inacceptable !

Il faut imposer le retour à la situation d'avant 1987, la revalorisation selon l'évolution du salaire moyen, ce qui assure une solidarité avec les actifs et actives.
La lutte commune est primordiale, c'est pourquoi nos organisations soutiennent notamment les mobilisations des personnels des services départementaux d'incendie et de secours et celles de la fonction publique et des services publics le 29 septembre.

Le 14 octobre, une réunion du conseil d'administration de l'AGIRC-ARRCO va décider du niveau de la revalorisation annuelle des pensions retraite complémentaire pour les retraité·es ayant fait tout ou partie de leur carrière dans le privé. Depuis le 1er novembre 2025, 14 millions de retraité·es relevant du régime Agirc-Arrco ont subi un gel de leur pension complémentaire du fait exclusif du patronat. Ce gel a un impact d'autant plus important que la complémentaire Agirc Arrco représente entre 35 % et 60 % de leur retraite, suivant les catégories professionnelles.

MERCREDI 14 OCTOBRE, nos organisations appellent à des rassemblements pour exiger la revalorisation de toutes les pensions à NANTES, 10 H. Place Bretagne, à SAINT-NAZAIRE, 10 H. rue de la Paix et à CHATEAUBRIANT, 10H30, Mairie.